



LABORATOIRE D'HYGIENE DE L'ENVIRONNEMENT

Contrôle de Qualité des Eaux et des Produits Alimentaires

Institut Pasteur
cofrac de la Guadeloupe



RAPPORT D'ANALYSE

Pointe-à-Pitre, le 07/10/2015
N° de Dossier **DEM-150929-4837**

MAIRIE DE DESIRADE
HOTEL DE VILLE


Destinataire(s) :

97127 DESIRADE

ARS
MAIRIE DE DESIRADE
MAIRIE DE DESIRADE
DSDS (Santé Environnement)

EAU DE BAINNADE

Eau de baignade

N° échantillon	150929-14977	Rapport d'analyse n° :		151014872
Date de réception	29/09/2015	Motif du prélèvement	CS	
Date de prélèvement	28/09/2015	Type de visite	AU-BAI	
Heure de prélèvement	11:33	Conditions de prélèvement		
Prélevé par	FF	Date d'analyse	29/09/2015	
Point de surveillance	FIFI	Code prélèvement	00089253	
Site de baignade	LADESIRADE-FIFI	Code analyse	00088083	
PARAMETRES	METHODE	UNITE	CRITERES Norme	RESULTAT
Entérocoques	ISO78991	n / 100 ml		<15
 Escherichia coli	ISO93083	n / 100 ml		<15

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le logo COFRAC.
Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associé au résultat.

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à analyse. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Chef de service
Nadia BABEL

Morne Jolivière - B.P. 484
97183 Abymes Cedex
Guadeloupe

Téléphone : 0590 89 69 40
0590 89 69 43
Télécopie : 0590 89 69 41

e-mail : pasteur@pasteur-guadeloupe.fr

Page 1 sur 1

Accréditation COFRAC n°1-1303, portée disponible sur www.cofrac.fr
Critères réglementaires fixés par l'Arrêté du 11 janvier 2007